

Mairie de La Neuville Chant d'Oisel  
2167 Rue des Andelys  
76520 La Neuville Chant d'Oisel

**COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

**07 décembre 2022**

Date de convocation : 01<sup>er</sup> décembre 2022

Nombre de membres : 4

Nombre de membres présents : 4

Nombre de votants : 4

L'an deux mil vingt-deux, mercredi 07 décembre 2022 à 19H00

La Commission d'Appel d'Offres (CAO), légalement convoquée, s'est réunie à la Mairie

Etaient présents : M. DEMAZURE Julien, M. ANNE Olivier, M. DENOYELLE Jocelyn, M. SÉMARD Benjamin, membres de la Commission d'Appel d'Offres par la délibération N°008/2020.

Objet : Déclaration d'infructuosité de l'avis N°22-139703

Vu l'article R.2122-2 du Code de la Commande Publique,

Considérant que l'avis N°22-139703 pour la conception et la réalisation du Parc paysager et sportif a été mis en ligne au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (BOAMP) le 20 octobre 2022,

Considérant que la date limite de réception des plis était fixée au 25 novembre 2022 à 12H00

Considérant qu'aucun pli n'a été remis dans les délais prescrits,

La Commission d'Appel d'Offres déclare l'infructuosité de l'avis N°22-139703, en raison d'une absence de candidature et d'offre.

En vertu de l'article R.2122-2 du Code de la Commande Publique, la Commission d'Appel d'Offres charge la société TEAM CONCEPT, l'assistance à la maîtrise d'ouvrage, d'engager une mise en concurrence sans publicité préalable.

VOTE : 4 POUR, 0 CONTRE

Le Président  
Julien DEMAZURE

Fait en séance les jour, mois et an susdits  
Pour extrait certifié conforme

